



Jonnaire

C'est mon histoire

Portrait de Marie, ancienne du Village d'Enfants de Cesson

Dossier

Accueillir avec cohérence

N8 —

La Fondation en actions

- Retrouvez les projets et les partenariats d'ACTION ENFANCE
- Michel Marchais. un artisan de la Protection de l'enfance

Au cœur des territoires

Boissettes et La Passerelle deviennent La Boisserelle

Situation éducative

Violences sexuelles. comment en parler aux enfants?

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 -

Comment ca marche?

Le recrutement des équipes d'un nouveau Village d'Enfants



Le recrutement des équipes d'un nouveau Village d'Enfants

Grandir ensemble — 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris / Tél.: 01 53 89 12 34 / Fax: 01 53 89 12 35 / CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication: Pierre Lecomte. Responsable éditoriale: Isabelle Guénot. Rédaction: Dominique Ortin-Meaux, Sophie Costes, Isabelle Guénot, Julie Basset.

Crédits photos: ACTION ENFANCE, IStock, X. Renauld.

Infographie: Lorenzo Timon. Conception graphique et réalisation: Lonsdale-Unédite.

Impression: Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal: 1er trimestre 2020. ISSN: 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



PEFC 10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte

Vice-présidente : Béatrice Kressmann

Trésorier: Alain David Secrétaire : Bruno Giraud

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,

Claire Carbonaro-Martin, Aude Guillemin, Christel Hennion, Marie-Emmanuelle Hochereau. Jean-Xavier Lalo, Bernard Pottier, Bruno Rime

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson:

fondatrice d'ACTION ENFANCE Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps: cofondateur

28, rue de Lisbonne 75008 Paris Tél.: 01 53 89 12 34 Fax: 01 53 89 12 35 CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org

édito

Des piliers éducatifs pour bien grandir

a Fondation a conçu et développé, tout au long de son histoire, des dispositifs d'accueil offrant le maximum de stabilité aux enfants et aux **jeunes qui lui sont confiés:** Villages d'Enfants, Fovers d'adolescents, services de semi-autonomie, ACTION+,

services de placement à domicile, lieux d'accueil pour situations complexes... Une offre d'accompagnements variés, qui correspond à la demande croissante des Départements, mais surtout adaptée aux besoins des enfants dont la situation de placement n'est jamais figée. Une stabilité dans l'accueil des enfants que la Fondation ancre également au travers de piliers éducatifs que sont, notamment, les valeurs du sport, l'éveil à la culture, le respect de l'environnement.

La dimension environnementale est au cœur des projets menés par ACTION ENFANCE. On la retrouve dans la conception d'une nouvelle génération d'ÉcoVillages d'Enfants® à plus grande performance énergétique comme Sablons, en Gironde, qui sortira de terre en 2022, ou dans la rénovation d'établissements plus anciens, comme Villabé ou la reconstruction du Village de La Boisserelle. Elle fait l'objet d'une réflexion globale, animée par un comité de pilotage créé à cette fin – Action Environnement –, déclinée de manière pragmatique dans chaque établissement, traduite par des actions concrètes de la part des salariés et des enfants: biodiversité, alimentation en fonction des saisons, tri des déchets, recyclage, gestes écoresponsables... Transmettre aux jeunes générations la bonne attitude face aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui fait aussi partie de notre mission d'éducateur. Les modes de déplacement, de chauffage et d'éclairage, d'alimentation, de traitement des déchets sont devenus de nouvelles façons de penser la vie quotidienne. Des réflexes à installer progressivement afin qu'ils deviennent naturels.

Nous savons pouvoir compter sur nos équipes et partenaires, institutionnels et privés, donateurs, bienfaiteurs, pour bâtir, autour des enfants, un monde plus respectueux. 😵



FRANÇOIS VACHERAT, directeur général d'ACTION ENFANCE



YANNICK BERNIER, directeur du Village d'Enfants de Bar-le-Duc, en charge du Comité de pilotage Action Environnement

CONFLANCE

c'est mon histoire



« Je n'aurais pas pu avoir une meilleure vie ailleurs »

Marie, 42 ans, aujourd'hui assistante maternelle et mère de trois enfants, a tissé une relation très forte avec Suzanne, la mère éducatrice qui s'est occupée d'elle dès son arrivée au Village d'Enfants de Cesson.

Marie en 3 dates

• 1978

— Arrivée au Village d'Enfants de Cesson. Marie est alors âgée de 8 mois. Elle est la plus jeune de la fratrie.

• 1999

— Naissance de son premier enfant, Jérémy, qui a aujourd'hui 20 ans.

• 2012

— Achat de sa maison avec jardin, près de Colmar. Marie réalise son rêve. arie n'a jamais connu ses parents. Elle avait 8 mois quand elle est arrivée au Village d'Enfants de Cesson en Seine-et-Marne, rejoignant son frère et sa sœur aînés ainsi que quatre demi-sœurs également plus âgées. « Nous avons été accueillis dans la même maison, mais à des dates différentes, et nous avons tous eu la même mère éducatrice, Suzanne. J'ignore la raison de notre placement, beaucoup d'histoires circulent à ce sujet. Il y a quelques années, j'ai fait des recherches pour retrouver mon père mais j'ai appris que mes parents étaient aujourd'hui décédés. »

Scolarisée à Cesson dès son plus jeune âge, Marie a beaucoup de camarades dans le Village et en dehors. Elle ne garde que de bons souvenirs de sa vie au Village. « On ne s'ennuyait jamais! Je me souviens des colonies

« Avec mes parents, cela n'aurait pas été possible d'être heureuse comme je l'étais au Village d'Enfants. » —

de vacances, des sports d'hiver, des promenades en forêt, des grands barbecues l'été... J'ai toujours très bien vécu au Village d'Enfants. » Au fil des années, Marie tisse des liens très forts avec Suzanne. « J'ai eu la chance d'avoir la même mère éducatrice depuis le début, de vivre comme dans une famille normale. Je considère Suzanne comme ma mère, je l'appelle maman. Elle est aujourd'hui une super mamie pour mes enfants! »

UNE MÈRE DE FAMILLE COMBLÉE

— Marie reste à Cesson jusqu'à ses 12 ans puis décide, avec son frère, sa sœur et une demi-sœur, de suivre Suzanne qui part s'installer en Alsace. « Suzanne a acheté, avec sa sœur, une grande maison familiale à Mulhouse. La mère de Suzanne était installée au rez-de-chaussée, nous occupions le premier étage, sa sœur et ses enfants le deuxième étage. » Marie entre alors en sixième. L'adaptation est un peu difficile mais elle s'habitue très vite à sa nouvelle vie. « J'ai quitté le cocon du Village d'Enfants. Quand on arrive en ville, on est un peu moins protégé. Il faut apprendre à vivre autrement. Heureusement, Suzanne assurait la transition en douceur. »

Au lycée, Marie suit un apprentissage dans la vente, de 16 à 18 ans. Elle travaille dans un magasin de luminaires. Puis, à 19 ans, elle quitte Mulhouse pour s'installer avec son futur mari. Elle enchaîne alors des petits boulots de vendeuse en intérim.

À 22 ans, Marie donne naissance à son premier enfant, Jérémy et, trois ans plus tard, à sa fille Célia. Elle aura sa petite dernière, Clara, à 34 ans avec le nouvel homme de sa vie. Ensemble, ils achètent en 2012 une grande maison avec jardin dans un village près de Colmar. Après avoir suivi une formation, Marie devient, l'année suivante, assistante maternelle agréée. Ce métier lui permet notamment de travailler à la maison car, ayant un problème de vue, elle ne peut passer son permis de conduire. « J'ai toujours voulu faire cela: j'adore les enfants! »

Marie n'a jamais caché son passé à ses enfants, à ses amis. « Je n'ai pas honte de mon histoire, je la raconte facilement. J'ai eu la chance de grandir dans un Village d'Enfants avec une mère éducatrice. Je n'aurais pas pu avoir une meilleure vie ailleurs. » §



ACCUEILLIR AVEC stabilité cohérence et stabilité

Tous les enfants ont besoin de protection mais celle-ci peut prendre de multiples formes. Face à la diversité des besoins des enfants placés, la Fondation a mis en place de nouveaux dispositifs – accueil de situations complexes, placement éducatif à domicile, ACTION+. Dans l'esprit des Villages d'Enfants, ces modes d'accompagnement adaptés et innovants confortent le projet de la Fondation : proposer un accueil familial garantissant la cohérence et la stabilité du placement.

COMPRENDRE.

our grandir, s'épanouir, se projeter vers l'avenir, les enfants ont besoin d'évoluer dans un environnement bienveillant, propice à leur sécurité, leur santé, leur éducation, leur ouverture sur le monde. Protéger, assurer le bien-être et stimuler l'éveil est le rôle des parents, qui veillent à garantir les besoins fondamentaux de leurs enfants et assurent leur éducation morale, intellectuelle, ainsi

que leur épanouissement physique et psychologique. Mais quand les parents ne sont pas en capacité d'exercer cette responsabilité, comment accompagner au mieux les enfants?

Ce questionnement traverse le monde de la Protection de l'enfance et tout particulièrement la Fondation, qui a bâti et conforté son projet stratégique en prenant en compte deux notions: celle du parcours de l'enfant qui grandit dans ses établissements et celle d'accompagnements suffisamment variés pour éviter les ruptures de parcours. Le Village d'Enfants, mode d'accueil principal de la Fondation ne pouvant répondre à toutes les problématiques, ACTION ENFANCE a conçu de nouveaux dispositifs adaptés. Nous vous proposons de les découvrir ci-après, au travers du récit de situations de fratries, d'enfants ou de jeunes gens* accompagnés par la



STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE

Le 3 février 2020, 30 Départements ont été sélectionnés à l'issue d'une première vague de contractualisation de la Stratégie.



5 critères de sélection

- 1- Analyse des besoins enfants/familles2- Ambition de prévention
- **3-** Amélioration des conditions de prise en charge
 - **4-** Volonté d'investir et d'innover
- 5- Équilibre géographique urbain/rural



30 Départements sélectionnés

dont 3 où la Fondation est implantée : l'Aisne, la Meuse et la Seine-et-Marne. 62 candidatures reçues



4 engagements partagés

- 1- Accélérer le virage de la prévention
- 2- Sécuriser les parcours et prévenir les ruptures
- **3-** Donner aux enfants protégés les moyens d'agir et garantir leurs droits
 - 4- Préparer l'avenir et sécuriser la vie d'adulte

2020 : première évaluation ; 2021 : deuxième vague de contractualisation.

Fondation. Des dispositifs novateurs, parfaitement en phase avec le projet de la Fondation: permettre à des frères et sœurs ou à des jeunes de grandir, le plus sereinement possible, aux côtés d'une équipe éducative stable et bienveillante, soucieuse de leur épanouissement personnel et professionnel.

RETOUR À LA MAISON POUR JOHANNA, JULIAN ET JEOFFREY

— Johanna, Julian et Jeoffrey sont arrivés au Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse en août 2018. Un an plus tard, un placement éducatif à domicile (PEAD) a pu être mis en place pour cette fratrie, confiée à la Fondation pour des raisons de carences éducatives. La mère, victime de violences conjugales, avait totalement délaissé ses enfants. « Nous avons commencé à travailler avec elle dès l'installation des enfants au Village, explique Sylvie Tur, chef de service de PEAD. Avec l'appui de la psychologue du Village, nous l'avons aidée à réinvestir son rôle de mère. Nous avons ainsi pu la remobiliser sur le soin, la sécurisation, la stabilité à apporter à ses enfants. En lui rappelant qu'affection, présence maternelle et cadre éducatif sont indispensables à leur bon développement. »

Forte de ce soutien, cette mère de famille a pu se défaire de l'emprise de son ex-mari, reprendre en main sa vie personnelle et professionnelle. Grâce à ce suivi intensif, le placement à domicile de la fratrie a pu être envisagé rapidement. « Nous avions cet objectif, sans certitude de pouvoir l'atteindre. Mais la mère était prête à accepter d'être aidée. C'est ce qui a permis ce retour en famille rapide. Elle a ouvert sa porte aux éducatrices/teurs familiaux du service car la confiance s'était construite pendant l'année où ses enfants vivaient au Village. Le PEAD fonctionne si les équipes sont convaincues

« Notre savoir-faire éducatif, nous pouvons le décliner de multiples façons, en restant fidèles à nos fondamentaux et en répondant aux attentes des Départements pour une plus grande stabilité du parcours des enfants. » —

MARC CHABANT, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT que le parent dispose de ses compétences parentales et que ce dernier adhère au principe de placement à domicile. » Les trois enfants ont ainsi pu retrouver leur maison avant la rentrée scolaire de 2019, sachant que les équipes éducatives de Pocé avaient veillé à ce qu'ils fréquentent le même établissement scolaire durant leur année passée au Village d'Enfants. « C'est important. Cela fait grandement partie de la stabilité du parcours », note Sylvie Tur.

Malgré tout, la situation de cette famille demeure suffisamment fragile pour justifier une mesure de placement éducatif à domicile. « Le PEAD reste un placement, précise ——)



« Nous renouveler pour mieux accompagner les enfants » —

D'ACTION ENFANCE, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION AUDIT ET RISQUES

AUDE GUILLEMIN,

ADMINISTRATRICE

«Parce que la Protection de l'enfance est de plus en plus complexe, nous faisons évoluer nos réponses éducatives afin d'apporter aux enfants et aux jeunes qui nous sont confiés toujours plus de stabilité et de perspectives. L'accompagnement après 18 ans est un enjeu majeur. Pour

les jeunes adultes, tout peut s'écrouler du jour au lendemain. Le travail de sécurisation effectué auprès d'eux pendant des années au sein des Villages d'Enfants peut être fortement bousculé à leur majorité, alors qu'ils se retrouvent coupés de repères, privés de soutien et de conseils. Notre responsabilité est d'accueillir, protéger, éduquer les enfants qui nous sont confiés, mais aussi de les aider à s'insérer, leur permettre de se connaître et de prendre confiance en eux pour devenir des adultes autonomes et aussi équilibrés que possible. Ce sont ces réflexions qui nous ont amenés à créer ACTION+, dispositif d'accompagnement des jeunes majeurs qui ont été accueillis dans nos Villages et Foyers. Cette mission fondamentale n'est possible que grâce à la générosité de nos donateurs et de nos partenaires. En tant qu'ancienne avocate des affaires familiales, je suis heureuse d'avoir pu rejoindre la Fondation et de contribuer à la sécurisation du parcours de ces enfants, grâce à l'accueil de frères et sœurs dans un cadre de vie de type familial, stable et apaisant. »

dossier

la chef de service. L'enfant, la fratrie, le jeune sont confiés à la Fondation par décision judiciaire ou administrative. Ils sont sous notre responsabilité. En cas de besoin (voir encadré p.7) ils peuvent retourner au Village d'Enfants pour un séjour dit "de répit". Nous avons simplement à en informer l'Aide sociale à l'enfance (ASE). » Dans les cas d'urgence, si l'enfant est en danger, la Fondation a la possibilité d'actionner le « repli ». En accord avec l'ASE, l'enfant est immédiatement intégré dans le Village ou le Foyer auquel il est rattaché, et l'établissement dispose de quinze jours pour prévenir le juge. «Le placement éducatif à domicile est une réelle alternative au placement en institution. Grâce à la complémentarité de ses structures, la Fondation peut proposer des modes d'accompagnement diversifiés et adaptés », souligne-t-elle.

LA MAISON DU CHÂTEAU, POUR SE RECONSTRUIRE

— Sarah a été placée en famille d'accueil dès son plus jeune âge. Confiée au Relais Jeunes Touraine d'Amboise lors du déménagement de sa famille d'accueil, elle est tombée sous l'emprise d'une relation amoureuse qui l'a conduite à faire de nombreuses fugues. Quant à Louis, 16 ans, il a été confié à la Fondation à la suite d'une requête de sa mère



qui ne parvenait plus à gérer sa polytoxicomanie et ses mises en danger importantes, liées notamment à des dettes auprès de dealers. Ces deux jeunes gens, à la trajectoire et à la situation familiale bien différentes, sont accueillis depuis 2019 dans un lieu destiné à se poser, se reprendre en main et sortir avec un meilleur équilibre : la Maison du Château située à Pocé-sur-Cisse, non loin du Village d'Enfants.

Pour Sarah, l'accueil dans ce lieu sécurisant et contenant s'est vite révélé efficace. Cette jeune fille, qui a une vision très fine de son histoire et de sa situation, a eu besoin de « tester le pire », comme elle le dit elle-même. Rapidement après son installation à la Maison du Château, elle a pris conscience que cette relation amoureuse était toxique. Elle a totalement adhéré à l'accompagnement proposé par les éducatrices/teurs familiaux et se reconstruit peu à peu. « Elle a repris contact avec sa famille d'accueil à qui elle a rendu visite à Noël ainsi qu'avec sa grand-mère paternelle. En parallèle, elle a saisi la Commission d'examen des situations et des statuts des enfants confiés, afin d'obtenir le délaissement d'autorité parentale maternelle et une délégation d'autorité parentale paternelle. Elle construit son projet professionnel autour de l'accompagnement de la personne. » Toute l'équipe la soutient dans ses différentes démarches avec l'appui de la psychologue du service, comme pour Louis.

La Maison du Château est également ouverte à des jeunes du Département d'Indre-et-Loire qui n'étaient pas préalablement accompagnés par la Fondation, tel Louis, dont c'est le premier placement. « Avec Louis, un garçon bien élevé et intelligent, notre travail va consister à lui faire prendre pleinement conscience de sa toxicomanie et de la dangerosité des situations dans lesquelles il se met. Nous allons aussi accompagner sa mère: l'aider à dire non à son fils, sans sentiment de culpabilité, et à sortir de la relation financière malsaine qui s'est instaurée car, en voulant le protéger, elle finançait ses addictions », explique Aurélie Fisseau, chef de service de la Maison du Château. Toute la difficulté dans ce cas est d'obtenir l'adhésion réelle du jeune homme. Mais une vraie collaboration avec sa mère et ses grands-parents ainsi qu'un travail pour impliquer son père devraient permettre à Louis de retrouver sa maison, dans le cadre sécurisé d'un placement éducatif à domicile, d'ici à quelques mois.

Se ressourcer à la Maison du Château —

Nouveau dispositif mis en place par la Fondation, la Maison du Château est un lieu d'accueil temporaire pouvant durer jusqu'à six mois, dans lequel l'accompagnement des jeunes s'effectue en trois phases. D'abord, l'apaisement. La maison est rassurante,

l'équipe pluridisciplinaire est formée pour gérer les situations complexes. Ensuite, la remobilisation du jeune, autour de nouveaux repères, de sa (re)construction personnelle ou de la reprise d'un projet scolaire ou professionnel, mais aussi la remobilisation des parents souvent dépassés par les comportements excessifs de leur enfant. Enfin, la sécurisation de la sortie de ce lieu temporaire, sortie qui se veut durable, soit au sein d'un Village ou d'un Foyer de la Fondation, soit dans le cadre d'un retour en famille.

La Maison du Château est agréée pour cinq enfants ou adolescents encadrés par cinq éducateurs familiaux, avec le soutien d'un maître de maison. Depuis leur arrivée à la rentrée 2019, les jeunes ont cessé leurs fugues et mises en danger. Toutefois, la durée initiale de six mois de cet accompagnement s'est vite révélée insuffisante pour obtenir une véritable stabilisation de la situation, et des mesures de prolongation d'accueil ont pu être prononcées.



DU VILLAGE D'ENFANTS À ACTION

 Théo n'a jamais vécu avec sa mère et ne connaît pas son père. Lorsqu'il est arrivé au Village d'Enfants d'Amilly, il était déjà placé depuis plusieurs années. « Il avait 12 ans. Il ruait dans les brancards, mettait sa scolarité en échec, créait beaucoup de tensions entre les adultes. Nous avons tenu le cap », témoigne Sandra Macé, directrice du Village. À l'âge de 15 ans, à l'occasion d'une audience chez le juge, Théo a précisé qu'il était conscient qu'il ne pourrait iamais vivre chez sa mère et qu'il souhaitait que son accueil se poursuive au Village d'Enfants. « Peu de jeunes, même s'ils le savent au fond d'euxmêmes, sont capables de formuler cela. Il en a eu le courage, et cela a été entendu, ce qui permet de lui garantir une stabilité jusqu'à sa majorité », confie Sandra Macé.

Après quatre ans dans une maison du Village d'Enfants d'Amilly, Théo a rejoint le service d'apprentissage à l'autonomie de l'établissement. Il prépare un CAP de mécanique et n'entend pas, après ses 18 ans, se rapprocher de sa mère installée à l'autre bout du Département. Son avenir, il le voit ici, près de Montargis où il a ses repères, ses amis, son apprentissage, ses ancrages. Tout l'enjeu consiste maintenant à préparer l'aprèsplacement, avec Noémie, la référente ACTION⁺, le dispositif d'accompagnement des jeunes majeurs qui ont grandi dans des établissements de la Fondation. « Il ne s'agit pas seulement de trouver un logement: la

« Il y a des périodes clés où ces enfants, qui ont subi de graves traumatismes familiaux, sont extrêmement fragiles. À 18 ans, particulièrement. »—

SANDRA MACÉ, DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS D'AMILLY

Fondation l'aidera car il se retrouve sans soutien familial. Nous savons que le passage à la majorité est un moment critique, où ces jeunes gens, qui ont de fortes carences affectives, sont extrêmement fragiles. Ce n'est pas seulement le dossier de Théo que nous transmettons à Noémie, c'est son histoire, ses anecdotes de vie, ce que nous savons de lui, sa manière d'agir et de réagir, la compréhension que nous avons de ses demandes et de ses émotions... C'est essentiel pour le préparer au mieux à la vie autonome qui l'attend », poursuit-elle. Pour pérenniser ce lien, alors qu'il doit quitter l'établissement à la veille de la prochaine rentrée scolaire, Théo et Noémie ont commencé à apprendre à se connaître. La continuité est assurée. 3

* Pour des raisons de confidentialité, les prénoms et les âges des enfants ont été modifiés.



Protéger les enfants, aider les parents —

Le placement éducatif à domicile (PEAD) est expérimenté par la Fondation en Indre-et-Loire, dans le secteur d'Amboise. C'est une forme de placement alliant protection et maintien au domicile familial, en partenariat avec les parents. Le PEAD permet, par exemple, de préparer le retour en famille d'un enfant ou d'une fratrie dans un cadre sécurisé ou d'accompagner des adolescents qui s'opposent à un placement classique alors qu'ils doivent être protégés. Les éducateurs sont présents au domicile trois ou quatre fois par semaine, à des moments clés de la journée (pour lever un enfant et l'accompagner à l'école, veiller aux repas, au coucher...). Ils échangent avec les enfants et les adolescents, avec les parents, soit de manière isolée, soit ensemble. La permanence de ce service de PEAD est assurée 24 h /24. Aussi, à tout moment, en cas de tension ou si la famille le souhaite, un séjour de répit temporaire peut être mis en place pendant quelques jours dans une maison du Village d'Enfants dédiée au PEAD. Et en cas de mise en danger, la Fondation a la possibilité d'actionner le « repli » et d'accueillir immédiatement l'enfant dans le Village ou le Foyer auquel il est rattaché. ©



« Il faut se poser la question de l'issue du placement » —

GAUTIER ARNAUD-MELCHIORRE, ÉTUDIANT EN MASTER DE DROIT PUBLIC

Invité à participer au groupe « Sécurisation des parcours » dans le cadre de la préparation de la Stratégie nationale de la Protection de l'enfance, Gautier a pu transmettre son expérience d'enfant placé pendant dix-huit ans. « Les enfants placés ont besoin de stabilité. Il faut donc éviter qu'ils changent de lieu, notamment en cours d'année scolaire. Mais les changements de mode d'accueil peuvent être nécessaires en fonction de l'évolution des enfants, de leur âge, de leur comportement. L'idée de développer des lieux dits "de rupture", où l'enfant peut être accompagné pendant quelques semaines avant de réintégrer son établissement, me semble très propice à la sécurisation du parcours. Une des meilleures manières de créer de la stabilité, c'est d'avoir un interlocuteur permanent dans le temps.

La Fondation défend l'idée du parrainage: c'est une très belle option qui ne coûte rien aux finances publiques. Quand un jeune a toujours vécu au sein d'une collectivité, comment peut-il envisager toutes les dimensions de la relation humaine, la richesse d'une relation privilégiée, par exemple? Dans un autre ordre d'idée, je suis très attaché à l'album de vie pour l'histoire qu'il raconte en images. Je souhaiterais que les dossiers d'assistance éducative, dans lesquels est motivée la décision de placement, soient versés aux archives départementales. Aujourd'hui, ils sont détruits dix ans après la majorité, ils seraient ainsi conservés pendant cent ans. Même à quarante ans, l'enfant placé devenu adulte pourrait prendre connaissance de ces documents et comprendre son histoire.

Par-dessus tout, sécuriser un parcours, c'est se poser la question de l'issue du placement. Et donc, très en amont, encourager les enfants à faire des études, favoriser l'accès à la culture. Certaines institutions le font – la Fondation ACTION ENFANCE notamment –, mais cela reste extrêmement rare en Protection de l'enfance. »

la Fondation en actions



Séjour humanitaire à Marrakech

u printemps dernier, six jeunes du Foyer d'adolescents La Boisserelle sont partis cinq jours à la découverte de Marrakech avec quatre éducatrices/teurs familiaux. Le projet était avant tout humanitaire: apporter des vêtements à l'orphelinat Dar Tifl de Marrakech, via la Fondation Club Med.

Motivés, les jeunes ont participé à l'organisation du voyage (repérages, activités, histoire de Marrakech...) et à son financement en réfléchissant au budget, mais également en participant symboliquement avec leur argent de poche. Séjour d'enga-

gement pour autrui mais aussi de partages riches, via des matchs de foot et de basket avec les jeunes de l'orphelinat.

La visite de Marrakech leur a permis de découvrir une culture différente, de travailler leur capacité à s'adapter à un environnement inconnu. Les jeunes ont également visité la palmeraie et les alentours de Marrakech à dos de dromadaire et sur des quads. Moments inoubliables pour la plupart d'entre eux qui n'avaient jamais quitté le territoire français.

Alexandre Fort, Chef de service



actionenfance.org La nouvelle version est en ligne

— Au terme de plusieurs mois de travail collaboratif avec les équipes de la Fondation, le nouveau site Internet d'ACTION ENFANCE est en ligne: www.actionenfance.org
L'idée de ce site modernisé est de faire comprendre plus efficacement et rapidement qui est ACTION ENFANCE et le contexte dans lequel s'inscrit sa mission.

« Après six ans de bons et loyaux services, nous avons souhaité donner un nouveau souffle au site Internet d'ACTION ENFANCE. Les axes stratégiques de la Fondation ont évolué, de nouveaux projets ont vu le jour dans nos établissements, des campagnes de communication ont été créées... Il était important de mieux mettre en valeur tous nos contenus ainsi que la singularité si précieuse de notre accompagnement auprès des enfants et jeunes en danger. Le parcours de navigation pour les internautes est donc plus fluide, intuitif et proche de leurs intérêts, ce qui facilite l'accès aux informations. Et, nous l'espérons, renforce le sentiment d'adhésion à la mission de la Fondation, et plus largement à la cause de la Protection de l'enfance. » 🛭

Caroline Vigy, directrice de la communication et de la collecte d'ACTION ENFANCE

Une nouvelle commissaire du Gouvernement

— La Fondation ACTION ENFANCE, parce qu'elle est reconnue d'utilité publique, voit siéger à son conseil d'administration une commissaire du Gouvernement nommée par le ministère de l'Intérieur. Elle veille au respect des statuts et au caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Après avoir exercé cette fonction pendant douze ans, **Madame Claire Trouvé**, conseillère départementale du Calvados, a souhaité y mettre fin. ACTION ENFANCE la remercie chaleureusement pour son rôle actif et engagé à ses côtés tout au long de ces années riches en développements.



Madame Danièle Polvé-Montmasson prend le relais. Après une carrière de haut fonctionnaire qui l'a notamment conduite aux postes de directeur de la communication institutionnelle du ministère de l'Intérieur et successivement de préfet de cinq Départements métropolitains, elle a été membre du Conseil supérieur de l'accompagnement territorial et de l'évaluation des hauts fonctionnaires du ministère de l'Intérieur. Elle exerce actuellement un mandat de commissaire du Gouvernement pour deux autres fondations.

ACTION ENFANCE lui souhaite la bienvenue. ♥

BRÉVIANDES (10)



Le Don des Mots

— Depuis 2008, l'association auboise Le Don des Mots propose à une centaine d'auteurs de tous âges d'être publiés dans un recueil de nouvelles vendu au profit du Téléthon. Au Village d'Enfants de Bréviandes, quelques enfants se sont livrés au récit d'histoires réelles ou fictives mêlant chevaux, licornes, etc. Depuis 2014, une dizaine de jeunes accueillis par ACTION ENFANCE participent à cet ouvrage. Cette année, le thème était « la ligne », et la préface fut

signée par Loïck Peyron, bienfaiteur actif de la Fondation. Le Don des Mots est un fantastique

Le Don des Mots est un fantastique projet alliant générosité pour autrui et création littéraire. 8

Continuez à rêver, imaginer, oser, créer !
Car dans votre horizon à vous, tout est
permis, il n'y a pas de point à la ligne... »
LOÏCK PEYRON



ACTION

Un enjeu pour eux, un enjeu pour tous





e 26 novembre dernier, le théâtre de l'Alliance française à Paris a réuni quelque 150 personnalités et acteurs de la Protection de l'enfance, ainsi que des donateurs et partenaires pour la soirée de lancement d'ACTION+, nouveau dispositif d'accompagnement des jeunes sortis des établissements de la Fondation ACTION ENFANCE. Adrien Taquet, secrétaire d'État auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé chargé de la Protection de l'enfance, qui a

honoré cette soirée de sa présence, a salué la création d'un tel dispositif destiné à soutenir, orienter et accompagner les jeunes majeurs à leur sortie de placement et, plus encore, toute personne ayant été accueillie à la Fondation, à tout stade de sa vie. Lors de la soirée, les invités ont pu assister à la pièce de théâtre « J'ai pas l'temps, j'suis pas comme eux » – création et interprétation des troupes Folhéliotrope et Crinoline – qui met brillamment en lumière les difficultés du passage à la majorité en situation de placement. « Et après, je fais comment ? » La question laisse coi. •

Le fonctionnement d'ACTION+ est intégralement financé grâce à la générosité des donateurs et partenaires privés.



Invitation à l'Élysée

— Le 26 janvier dernier, dix enfants et éducateurs familiaux du Village d'Enfants de Soissons ont été conviés au palais de l'Élysée à l'occasion des vœux pour l'enfance du président de la République. Visite de l'Élysée, goûter, échanges informels avec Emmanuel Macron et son épouse... Les enfants ont pu poser plein de questions au président des Français: « Est-ce



Les éducateurs familiaux ont également pu s'entretenir avec Adrien Taquet, secrétaire d'État en charge de la Protection de l'enfance, sur leur travail en Village d'Enfants, les réussites mais aussi les difficultés rencontrées au quotidien. ©



— Le 3 novembre dernier, une dizaine de jeunes et d'éducateurs des Villages d'Enfants de Soissons, Bar-le-Duc et du Foyer d'adolescents de La Boisserelle s'élançaient à Paris au départ de l'Ekiden, une course qui consiste à parcourir la distance de 42,195 km sous forme de marathon-relais. §



La 21º édition est lancée



- Le Prix Littéraire ACTION ENFANCE fait son grand retour pour une 21e édition sur le thème « Cultures du monde » rassemblant 550 jeunes lecteurs de par les Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents de la Fondation. Trois événements de lancement ont eu lieu en Touraine, en région parisienne et dans l'est de la France, conviant l'ensemble des établissements de la Fondation. Au programme: une présentation et une lecture étaient organisées, afin que les enfants et jeunes prennent connaissance du thème de l'année. Prochaines étapes: vote des enfants sur leurs livres préférés en mars, puis remise des prix en juin. 8







NOËL ENCHANTÉ

Des cadeaux pour les enfants

Un immense merci aux équipes de Saint-Gobain R&D, Saint-Gobain Isover, Vinci Construction Internationale et du Figaro pour leur élan de générosité à Noël dernier qui a permis de réunir quelque 250 cadeaux à destination de cinq Villages d'Enfants. Arrivés à temps au pied du sapin.

SOIRÉE PARTENAIRES

Le Nautic 2019

Embarquée dans l'univers de la voile, notamment grâce au partenariat actif établi depuis deux ans avec

Loïck Peyron, la Fondation a convié une vingtaine de partenaires privés lors d'une soirée organisée au Salon nautique de Paris, le 11 décembre dernier. L'occasion de les remercier chaleureusement, en compagnie du grand navigateur, pour leur engagement aux côtés des enfants. Un moment convivial et riche en projections.



la Fondation en actions



MICHEL MARCHAIS

Un artisan de la Protection de l'enfance

Michel Marchais faisait partie des compagnons de la première heure, aux côtés de Suzanne Masson dès 1958. Nous avions prévu de le remercier chaleureusement dans ce numéro de *Grandir* en publiant cette interview réalisée une semaine avant qu'il nous quitte définitivement, quelques jours après avoir célébré son 100° anniversaire. La Fondation rend hommage à un homme d'exception.

Ocomment êtes-vous arrivé au Conseil d'administration de la Fondation?

- Après avoir débuté ma carrière d'ingénieur en Lorraine, je la poursuivis en 1955 à Paris où je m'engageai bénévolement dans des actions menées par Monsieur Reverdy, alors chef des œuvres sociales parisiennes. Il aidait, à cette époque, une assistante sociale pleine d'énergie, Suzanne Masson, à monter une association qui me parut très intéressante dans son objet et son intuition: le Mouvement pour les Villages d'Enfants. Je les ai rejoints pour accompagner les sorties et activités extérieures des premiers enfants accueillis par Suzanne Masson aux côtés de Bernard Descamps, alors étudiant à HEC. C'est donc tout naturellement que je suis entré au premier Conseil d'administration en 1958.

Quelles sont les missions que vous avez accomplies au sein de la Fondation?

— Nommé administrateur à vie au nom du Collège des fondateurs, j'ai assuré quasiment en continu la vice-présidence du Conseil d'administration. En 1981, Suzanne Masson avait décidé de donner une dimension internationale à son action

« Suzanne Masson avait une foi immense en ce qu'elle concevait. »

MICHEL MARCHAIS

en créant une nouvelle entité, SALVE, destinée à venir en aide aux enfants orphelins du Liban et du Sénégal. J'ai notamment travaillé à l'obtention du statut de Fondation reconnue d'utilité publique pour SALVE qui fusionna avec le Mouvement pour les Villages d'Enfants. C'est devenu la Fondation ACTION ENFANCE que l'on connaît aujourd'hui. Durant mes années de mandat, je me suis particulièrement occupé du développement de l'appel à la générosité du public et de notre base de bienfaiteurs, afin de garantir notre indépendance d'action et de pérenniser notre mission. À la retraite en 1980, je me suis investi dans la mission que nous menions au Liban, bien modeste par rapport à l'ampleur de celle conduite en France, mais ô combien utile pour les 50 000 orphelins de guerre que Caritas Liban ne parvenait plus à soutenir seul. Je me suis rendu sur place de nombreuses fois.

Que retenez-vous de ces soixante années d'engagement?

- Ce fut une aventure humaine enthousiasmante. Tout était à créer. Les besoins étaient nombreux mais les ressources venaient à point, à force de travail, de courage et de persévérance. Je me souviens de grands moments comme la venue de Madame Giscard d'Estaing en 1978 au château de Pocé, distribuant des cœurs d'or à toutes les mères éducatrices des Villages d'Enfants. C'était les Trente Glorieuses, il y avait beaucoup de possibilités pour qui voulait entreprendre. Suzanne Masson avait une foi immense en ce qu'elle concevait et une efficacité incroyable en ce qu'elle accomplissait. Bernard Descamps travaillait à obtenir le maximum de

subventions de la part des administrations. Des partenariats se créaient et les Villages d'Enfants se construisaient au gré des relations que nous entretenions avec les Départements. L'époque a changé, les enfants et les équipes ont changé, mais le projet demeure. L'évolution était nécessaire pour s'adapter au contexte socio-économique actuel et la Fondation a su opérer ce changement sans renoncer à ses convictions. Je suis très heureux de ce temps passé à aider les enfants.



• 1945

— Diplômé de l'École centrale, Michel Marchais démarre une carrière d'ingénieur dans le domaine de la sidérurgie en Lorraine.

• 1955

— Il s'installe à Paris, où il rencontre Suzanne Masson et Bernard Descamps.

1958

— Il participe à la création du Mouvement pour les Villages d'Enfants et siège au premier Conseil d'administration en qualité de vice-président.

1980-1995

— Michel Marchais se mobilise particulièrement pour l'action menée au Liban.

2018

— Il se retire du Conseil d'administration au terme de soixante années d'engagement.

• 12 janvier 2020

— Michel Marchais célèbre son 100° anniversaire entouré de ses 24 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

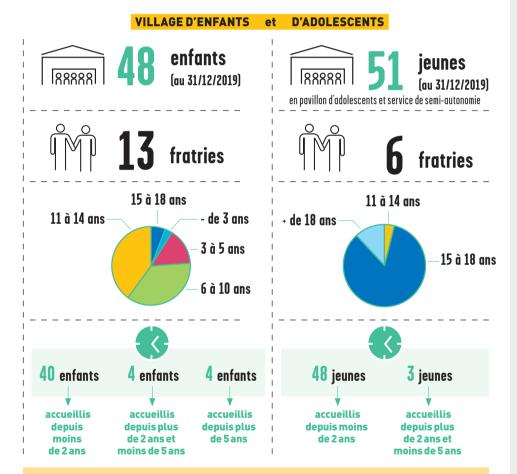
• 22 janvier 2020

— Michel Marchais s'éteint, après avoir revu tous les siens.

an coerr des territoires



Boissettes et La Passerelle deviennent La Boisserelle



Projets 2020

- Déménagement des bureaux du service de semi-autonomie, recherche d'un nouveau lieu en cours.
- Déménagement de deux pavillons d'adolescents pour un nouveau mode d'accueil dans des appartements neufs à Melun offrant une approche intermédiaire de l'apprentissage de l'autonomie.



CORINNE GUIDAT,

DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS DE LA BOISSERELLE

Depuis janvier 2019, Boissettes et La Passerelle ont une direction commune. Pour quoi les avoir réunis?

— Corinne Guidat: Ce projet a été imaginé durant l'été 2018. Il répond au souhait de la Fondation de créer une continuité entre Villages d'Enfants et Foyers d'adolescents, afin d'éviter les ruptures de placement dans le parcours des jeunes qui nous sont confiés. Après avoir été directrice du Village d'Enfants de Cesson, j'ai dirigé le Foyer d'adolescents de La Passerelle et j'assure depuis octobre 2018 la direction commune de ce regroupement inédit de Village et Foyer. Je connais donc bien ces deux cultures d'accompagnement éducatif.

• Une nouvelle étape a été franchie début 2020...

— C. G.: En effet, depuis janvier dernier, les deux établissements ont fusionné. Ils constituent désormais une seule et même entité, baptisée « La Boisserelle ». Nous sommes ainsi passés d'une logique d'établissement à une logique de dispositif proposant différents modes d'accueil: un Village d'Enfants (50 places), un pavillon d'adolescents (24 places) et un service de semi-autonomie (29 places). Cela répond à la fois aux besoins des jeunes et du Département.

O Comment les enfants et les équipes éducatives vivent-ils cette fusion?

- C. G.: Les deux équipes Village et Foyer collaborent depuis plus d'un an, favorisant ainsi le croisement et l'enrichissement de leur culture d'accompagnement respective. Un groupe de travail a été mis en place pour permettre aux éducatrices/ teurs de mieux se connaître, d'échanger sur leurs pratiques. Les enjeux : créer une identité partagée, garantir une cohérence des parcours, dans l'intérêt des enfants. Depuis ce rapprochement, sept adolescents accueillis au Village d'Enfants sont passés, selon leur projet, avec l'accord de leurs parents et de l'Aide sociale à l'enfance, en pavillon d'adolescents ou en appartement de semi-autonomie. La fusion des deux établissements permet aux plus grands de garder des liens avec le Village d'Enfants et leurs équipes éducatives. Ils peuvent ainsi rester très proches de leurs plus jeunes frères et sœurs. Le passage du Village au pavillon d'adolescents se fait tout en douceur.

situation éducative



Violences sexuelles

Comment en parler aux enfants?

Chaque année, 20000 mineurs* portent plainte pour violences sexuelles. Beaucoup d'autres ont peur et se taisent. Le livret « Stop aux violences sexuelles faites aux enfants », édité par Bayard Jeunesse, est un bon outil pour engager la discussion avec les enfants sur ce sujet tabou.

as facile de parler à ses enfants ou petitsenfants de violences sexuelles. Pourtant, il est extrêmement important de le faire pour les informer et les protéger au mieux. Il est conseillé de procéder par étapes. « On commence par aborder avec eux le corps, la sexualité en choisissant un vocabulaire adapté à leur âge. Ne pas hésiter à nommer les parties intimes avec des termes exacts. Il faut leur expliquer que leur corps va changer, qu'ils doivent en prendre soin. Pour les plus petits, j'utilise des jouets comme des poupons, des Playmobil®, les livres de Catherine Dolto. Pour les ados, je me sers beaucoup des bandes dessinées Max et Lili: Max ne pense qu'au zizi, Lili veut choisir ses habits, Max ne veut pas se laver... L'objectif est que l'enfant comprenne qu'il pourra parler librement de ces sujets avec un adulte de confiance », explique Anne-Catherine Vivien, psychologue au Village d'Enfants de Soissons.

APPRENDRE À DIRE NON

— Une fois ce dialogue instauré, il faut expliquer aux enfants que leur corps leur appartient, que certaines parties du corps sont « privées » et que personne ne peut toucher ces parties intimes sans leur permission. Ils ont le droit de dire non, la loi les protège. Bien évidemment, il convient de resituer l'acte médical, lors d'une visite chez le médecin, comme une pratique nécessaire, normale et usuelle. Il ne s'agit en aucun cas de leur faire peur mais de créer une vraie vigilance. Le livret Stop aux violences sexuelles faites aux enfants, édité par Bayard Jeunesse pour les 7-13 ans et dont la Fondation est partenaire, aide justement les enfants à reconnaître les situations à risque, à réagir en cas de problème, à rompre le silence et à dénoncer les adultes mal intentionnés. « Ce support est très bien fait. Il met en scène trois situations différentes (Hugo se fait piéger sur Internet, Drôle d'entraîneur et Un tonton pas si gentil).

Comme dans les Max et Lili, il pose des questions aux enfants à la fin de chaque situation, ce qui les rend acteurs de l'histoire et leur permet de s'identifier. Il montre notamment que le secret est la tactique favorite des auteurs d'abus sexuels. Il faut apprendre aux enfants la différence entre les bons et les mauvais secrets. Les mauvais sont ceux qui engendrent malaise, anxiété, tristesse. Ils ne doivent pas les garder pour eux, mais les partager avec une personne de confiance », ajoute Anne-Catherine Vivien. La psychologue recommande aussi, pour les plus petits, le guide On ne touche pas ici élaboré par le Conseil de l'Europe. Il ne faut pas oublier de préciser que la plupart des grandes personnes veulent du bien aux enfants. Le but n'est pas d'entamer leur confiance envers l'adulte en général, mais de les aider à discerner des comportements anormaux, interdits et punis par la loi. o

« Si l'on n'est pas à l'aise pour parler de ce sujet avec ses enfants, on peut demander conseil à son médecin de famille, à un professionnel de santé », —

ANNE-CATHERINE VIVIEN, PSYCHOLOGUE AU VILLAGE D'ENFANTS DE SOISSONS



POUR EN SAVOIR +

- Retrouvez le livret Bayard « Stop aux violences sexuelles faites aux enfants » sur notre site actionenfance.org et sur bayard-jeunesse.com. À découvrir aussi sous forme de vidéos animées.
- O Chaque enfant peut appeler le 119, Allô enfance en danger, 24 h/24, 7 j/7 (numéro gratuit). Il y aura toujours quelqu'un pour l'écouter et l'aider.

^{*} Sources: Ined, enquête Virage 2017, et Miprof.



MES VOLONTÉS SERONT-ELLES BIEN RESPECTÉES ?

Il est bien naturel de se poser la question du respect de ses volontés lorsqu'on envisage sa succession. La manière la plus sûre de le garantir est de rédiger un testament et d'en protéger la conservation. Éclairage.

Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour rédiger un testament.

- Le testament olographe. C'est un document écrit, daté et signé de votre main. Vous pouvez le conserver à domicile. Cette solution n'est toutefois pas sans risque: si toutes les cachettes sont possibles, n'oubliez pas qu'un testament non retrouvé est un testament inexistant. De même, si une personne mal intentionnée retrouve en premier le document, rien ne garantit que celui-ci ne soit pas détruit. C'est pourquoi, un fichier central des dispositions de dernières volontés (FCDDV, aussi appelé « fichier des testaments ») a été créé afin de répertorier les testaments existants. Pour y référencer le vôtre, il vous suffit d'apporter votre testament, cacheté ou non, à votre notaire. Ce dernier enregistrera sur ce fichier les informations relatives à la date de votre testament, ou de vos testaments successifs, et le nom du notaire chez qui vous les avez déposés. Votre testament original sera conservé dans le coffre de l'étude notariale. Nous vous recommandons d'en garder une copie. Ainsi, tout notaire chargé du règlement de votre succession consultera systématiquement ce fichier central et retrouvera votre testament.
- Le testament authentique. C'est un document rédigé par votre notaire, sous votre dictée, en présence de deux témoins. Votre notaire le déclarera automatiquement au fichier central des dispositions de dernières volontés.

Bon à savoir : que votre testament soit enregistré au FCDDV ou non, qu'il soit olographe ou authentique, vous pouvez le révoquer à tout moment en rédigeant un nouveau testament. ©

un conseil

sur les legs, les donations et les assurances-vie?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

- Par courrier: ACTION ENFANCE Véronique Imbault, 28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- o Par téléphone: 01 53 89 12 44
- Par e-mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations*, *legs*, *assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

VÉRONIQUE IMBAULT

DIPLÔMÉE NOTAIRE – RESPONSABLE DES RELATIONS TESTATEURS ET LIBÉRALITÉS – DONATIONS, LEGS ET ASSURANCES-VIE



la Fondation et vous

AURÉLIE JORGOWSKI-BIARD RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES BIENFAITEURS



Chers tous,

Selon les chiffres publiés par France générosités(1), la Protection de l'enfance est la première cause jugée prioritaire par les Français. Les personnes telles que vous, qui se mobilisent pour la Protection de l'enfance en danger, veulent changer les choses, donner aux enfants qui ne peuvent rester avec leurs parents les movens de construire leur vie, leur offrir les chances d'un bel avenir. Comme un membre protecteur et bienveillant de la famille. vous faites en sorte qu'ils grandissent, au fil des années, dans les meilleures conditions possibles. Cet engagement auprès de notre Fondation est précieux et nous vous en remercions chaleureusement.

Vous nous le rappelez souvent: donner est un acte désintéressé, généreux, gratifiant, source de bien-être pour celui qui le réalise. Vos nombreux témoignages en attestent: « On reçoit tout autant que l'on donne », « Je suis heureuse de soutenir, depuis des années, cette belle cause », « Les enfants ne me connaissent pas mais ils peuvent compter sur moi », « Je sais que mes dons ont un impact, sont utiles »... En tant que donateur, vous accompagnez, dans l'ombre, celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour améliorer durablement la situation des jeunes qui nous sont confiés. Nos actions ne pourraient être aussi efficaces sans vous, sans votre engagement.

Nous sommes heureux de vous avoir à nos côtés. Votre soutien régulier et dans la durée, notamment via le prélèvement automatique, constitue une aide précieuse. Il nous permet de mieux piloter les projets, d'avoir davantage de visibilité sur le budget de la Fondation, d'aider toujours plus d'enfants. Grâce à vos dons mensuels, nous pouvons par exemple prévoir des heures de soutien scolaire pour les enfants en difficulté, des consultations privées chez un spécialiste, des activités extra-scolaires, des loisirs, des sorties, de nouveaux projets... Vous nous aidez ainsi à répondre aux besoins des jeunes au quotidien, comme dans une vraie famille. Alors, encore merci du fond du cœur pour votre générosité, votre fidélité et votre confiance.

Amicalement.

(1) Chiffres clés publiés par France générosités en avril 2019.

comment ça marche?

Le recrutement des équipes d'un nouveau Village d'Enfants

Un Village d'Enfants emploie près de 50 personnes. Un recrutement de qualité et un travail préparatoire avec les équipes avant l'arrivée des enfants sont essentiels pour permettre l'ouverture et les débuts opérationnels du Village dans les meilleures conditions.



d'une capacité de 54 places

- 1 directeur/trice
- 2 chefs de service 36 éducatrices/teurs
- familiaux
- 1 psychologue 1 comptable
- 1 secrétaire

1 technicien d'entretien et de maintenance

3 agents de service (pour 2.5 équivalents temps plein)



Retrouvez cette infographie sur www.actionenfance.org





Le/la directeur/trice

Recrutéle) en interne, il/elle a déià dirigé un Village d'Enfants et connaît le projet d'accueil de type familial ainsi que les méthodes de travail de la Fondation.

- → Dès sa nomination, il/elle prend contact avec l'ensemble des futurs partenaires du Village d'Enfants, en lien avec les services du siège : ASE, mairie, écoles, associations et structures de loisirs, MDPH*, établissements spécialisés, magistrats..
- → Il/elle est impliqué(e) dans le recrutement de ses futures équipes et organise des entretiens localement.
- *Maison départementale des personnes handicapées.



2 mois avant l'ouverture

Les deux chefs de service

Leur recrutement est amorcé par les équipes du siège, puis finalisé avec le/la directeur/trice.

- → Les postes sont d'abord ouverts au recrutement interne, puis externe.
- → Dès leur prise de fonction, les chefs de service préparent les admissions et l'arrivée des enfants avec la direction. Ils assurent les échanges avec les lieux d'accueil précédents et tissent des liens avec les partenaires locaux.
- → Ils participent à la finalisation de l'équipement du Village

Le/la secrétaire

Assiste l'équipe de direction, en lien avec le siège, dans les démarches administratives liées à l'ouverture de l'établissement et à l'admission des enfants. Il/elle commande le matériel administratif nécessaire.

Le technicien d'entretien et de maintenance (TEM)

En poste avant la fin du chantier pour prendre ses marques dans les bâtiments et disposer des informations techniques, il assiste les équipes du siège pour l'équipement du Village.

1 mois avant l'ouverture

Le/la psychologue

Vient renforcer l'équipe de direction un mois avant l'ouverture de l'établissement, afin de finaliser les admissions, les échanges avec les lieux d'accueil précédents et les réseaux de soins publics et libéraux et, enfin, de préparer l'arrivée des enfants.

Le/la comptable

Met en place les procédures préalables à l'ouverture de l'établissement sur les plans budgétaire, bancaire et comptable en lien avec l'équipe de direction et le siège.

Les agents de service

Ils assistent le TEM et les équipes du siège dans les derniers préparatifs avant l'accueil des équipes et des enfants. Ils commandent le matériel de ménage.



15 jours avant l'ouverture

Les 36 éducatrices/teurs

familiaux Recrutée en amont via des entretiens.

l'équipe éducative est accueillie au Village, 15 jours avant son ouverture.

- → Les éducatrices/teurs familiaux suivent sur place une formation proposée par les équipes du siège et l'équipe de direction du Village.
- → Ils se familiarisent avec le projet d'accueil de la Fondation, le fonctionnement d'un Village d'Enfants. ils font connaissance entre eux. découvrent les maisons, la situation des enfants et participent à la finalisation de l'équipement des maisons dans lesquelles ils vont accueillir ces derniers.



Ouverture du Village

Accueil des enfants

Tous les enfants arrivent au Village début août. au cours de la même semaine, afin de favoriser au plus vite une installation stable, pour les jeunes comme pour les équipes. Ils disposent ainsi de 15 jours avant la rentrée scolaire pour s'installer et prendre leurs marques dans leurs nouvelles maisons.

OUI SE CHARGE DU RECRUTEMENT?

Le recrutement des équipes d'un Village d'Enfants est confié à une **commission** composée de membres du siège de la Fondation et de l'équipe de direction de l'établissement (directeur/trice, chefs de service). Ce groupe peut être renforcé par la présence de directeurs/trices et de chefs de service d'autres établissements de la Fondation. Le/la directeur/trice procède au

recrutement de ses chefs de service et du/de la psychologue. Il réalise certains entretiens avec les éducatrices/teurs familiaux



FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

La Fondation favorise les recrutements locaux.

Différentes sources sont utilisées pour identifier les candidatures: échanges avec les agences Pôle emploi et l'Institut régional du travail social (IRTS), annonces publiées dans la presse spécialisée, information relayée par les services du Département, des communes et communautés de communes..



RÉUNIONS D'INFORMATION (pré-recrutement)

Tous les candidats aux postes éducatifs (chef de service, psychologue, éducatrice/teur familial) doivent au préalable participer à l'une des réunions d'information organisées par ACTION ENFANCE. Ils y découvrent le projet d'accueil de type familial de la Fondation, la vie dans un Village d'Enfants, le métier d'éducatrice/teur familial, notamment via des témoignages vidéo, les plannings de travail, des simulations salariales... Ils peuvent ainsi se projeter, avoir une idée précise du métier pour lequel ils postulent.



ENTRETIENS ET RECRUTEMENTS

La Fondation doit ensuite faire un choix parmi toutes les candidatures recueillies.

• Pour les postes éducatifs, seules les candidatures confirmées après la participation à une réunion de prérecrutement sont prises en compte.

• À l'issue de cette premiere sélection, les candidats correspondant aux profils recherchés sont reçus en entretien et passent un test de personnalité auprès d'un cabinet extérieur.

• Le candidat retenu reçoit généralement la confirmation de

son engagement 2 à 3 mois avant sa prise de poste.

grandir ensemble _ N° 105 / MARS 2020 grandir ensemble _ N° 105 / MARS 2020 15



Soyez à leurs côtés tous les jours et dès aujourd'hui grâce à un don mensuel par prélèvement automatique et accompagnez-les, avec nous, dans les grandes étapes de leur enfance.

Depuis plus de 60 ans, nous permettons à des frères et sœurs, placés suite à des maltraitances ou de graves négligences familiales, de grandir ensemble dans la stabilité de nos Villages d'Enfants.

Ce modèle d'accueil si singulier qui propose un cadre stable et bienveillant sur le long terme, nous le renforçons jour après jour grâce à vous. Vos dons participent grandement à l'amélioration du quotidien de ces frères et sœurs ayant connu des drames et qui restent souvent pendant plusieurs années au sein de la Fondation. Cet accueil si original est un élément qui favorise leur reconstruction. Aujourd'hui, grâce à vous, au sein de nos 15 Villages et Foyers (dont 2 projets en cours), des éducatrices/teurs familiaux, figures d'attachement pour ces enfants en manque de repères, partagent leur quotidien avec passion. Plus de 760 enfants et adolescents peuvent ainsi grandir dans un cadre de type familial, chaleureux et serein, pour vivre enfin leur enfance.

Faire un don pour les enfants accueillis sur le long terme dans nos Villages d'Enfants, c'est leur offrir une chance de se reconstruire dans la stabilité et la bienveillance.

Pour en savoir plus sur le don régulier, contactez notre Service Donateurs au 01 53 89 12 34